

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 10 mars 2017

COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

Un gigantesque incendie s'est déclaré hier au soir et a totalement détruit les locaux et entrepôts des entreprises CELLOCAL et SOFAPLAST au 4^e km (Nouméa).

Je souhaite tout d'abord exprimer ma solidarité avec les salariés qui se trouvent ainsi touchés dans leur travail. J'adresse également, au nom du gouvernement, un message de soutien aux dirigeants, Pascal et Isabelle Lafleur, et les assure de toute ma disponibilité pour les accompagner dans la remise en service de ces unités de production.

À cet effet, des contacts ont été pris avec le directeur du groupe pour faire le point de la situation et examiner les mesures que le gouvernement pourrait prendre dans le cadre de cette situation exceptionnelle afin d'éviter que les salariés ne soient pénalisés.

Dans un premier temps, les salariés seront replacés dans les activités du groupe en attendant une reconstruction des installations de ces entreprises.

Dans cette perspective, le gouvernement est appelé à accorder une dérogation pour l'importation des marchandises constituant le stock, qui font l'objet aujourd'hui de mesures de protection de marché.

Je déplore très vivement ce nouvel incendie qui s'est produit à Nouméa et qui a détruit l'outil de travail d'une soixantaine de salariés. Une enquête doit être diligentée très prochainement pour en déterminer les causes.

Je voudrais enfin profiter de l'occasion pour remercier les sapeurs-pompiers de la ville de Nouméa et ceux de la direction de la sécurité civile de la Nouvelle-Calédonie (DSCGR), venus en renfort, pour éviter que le feu ne se propage.

Le président du gouvernement
Philippe Germain